

# LA BOUSSOLE

À partir d'une question d'actualité vécue par ses membres, la Fédération de l'Entraide Protestante offre quelques pistes de réflexion éthiques, spirituelles, ou simplement humaines, pour nourrir le sens de nos actions. Deux pasteurs et un professionnel ou bénévole de terrain croisent leurs regards...

”

## La question de la semaine

### Peut-on toujours pardonner ?

## La parole

Alors Pierre s'approcha de Jésus et lui demanda :

- Seigneur, combien de fois devrai-je pardonner à mon frère s'il se rend coupable envers moi ? jusqu'à sept fois ?

- Non, répondit Jésus, je ne te dis pas jusqu'à sept fois, mais jusqu'à soixante-dix fois sept fois.

*La Bible, Évangile de Matthieu, chapitre 18, versets 21 et 22*

## Chemins de réflexion

### Le pardon libère

Jésus-Christ a des exigences qui, à vues humaines, sont impossibles à observer. Il nous demande d'aimer nos ennemis, de bénir ceux qui nous maudissent et surtout de pardonner à ceux qui nous offensent.

La mission est très difficile quand l'offense est grande et davantage encore, voire impossible, quand la personne offensée est un être qui m'est cher et dont j'ai la charge, par exemple un enfant.

Je me souviens d'un détenu qui m'a déclaré, lorsque j'étais aumônier de la maison d'arrêt de Reims : « Jamais je ne pardonnerai à celui qui a violé ma fille de treize ans ! Vous entendez monsieur le pasteur, jamais ! » J'ai compris ce qu'éprouvait ce père. Je n'ai pas su que lui répondre.

Pourtant, cet impératif de pardonner du Christ demeure.

Je sais qu'il faut que je pardonne, je sais que le pardon accordé me libérera de cette colère et de cette amertume qui me rongent intérieurement. Je le sais, mais je ne peux pas !

Ma seule espérance réside dans cette petite phrase attribuée à saint Augustin : « Dieu donne ce qu'il ordonne. »

Dieu donne la force d'accomplir ce que je ne peux accomplir par mes propres forces.

*Christian Tanon, pasteur, Église protestante unie de France, L'Escale, Paris*



*Give it up,  
Hubert Oddo*

## Pardonne n'est pas un signe de faiblesse

J'étais adolescent, un camarade de classe m'empoisonnait la vie. Il voulait me tester pour savoir si je prenais au sérieux le commandement biblique du pardon. Un jour, j'ai rendu les coups. À partir de ce moment, il m'a laissé tranquille.

Je n'ai pas eu mauvaise conscience, même si j'avais enfreint le commandement du Christ : j'avais restauré ma dignité et j'ai invoqué la légitime défense lorsqu'il m'a accusé d'inconséquence.

J'ai aussi approfondi ma compréhension du message du Christ. Lorsqu'un garde le gifle devant le grand-prêtre, Jésus rétablit en une phrase sa propre dignité et interroge celle du garde : « Si j'ai dit quelque-chose de mal, montre-nous en quoi ; mais si ce que j'ai dit est juste, pourquoi me frappes-tu ? » Si seulement Dieu pouvait, dans chacun de nos conflits, nous inspirer de telles répliques !

Jésus demande que l'on interpelle le coupable sur son acte.

Cette étape est un préalable pour entreprendre une démarche de pardon.

Le pardon n'est pas une marque de lâcheté ou de faiblesse, et il n'est en aucun cas un feu vert donné à l'offenseur.

Le pardon de Dieu, dont la croix est le signe puissant, peut m'inspirer pour sortir des impasses où me mènent mes conflits. Il devient l'horizon vers lequel je peux tendre, me permet de me débarrasser de mon ressentiment et de quitter ma posture de victime.

Je peux pardonner car je suis pleinement accepté et pardonné.

*Thomas Wild, pasteur UEPAL en retraite*

## Une offre restauratrice

J'accompagne à Bruxelles des jeunes entre 12 et 20 ans, sous mandat judiciaire, poursuivis pour un ou plusieurs faits. Nous faisons tout un travail de réflexion avec eux pour éviter la récidive.

À côté des mesures judiciaires à visées éducatives, nous proposons des offres restauratrices : l'objectif est de permettre à chacun de se reconstruire. En Belgique, auteur et victime peuvent se rencontrer.

Des jeunes que nous accompagnons ont envie d'expliquer les raisons qui les ont poussés à commettre un fait de délinquance. Ils éprouvent le besoin de s'excuser, d'exprimer leurs regrets, de reconnaître que ce qu'ils ont fait est inacceptable.

Lorsque la victime accepte de s'engager dans le processus, de rencontrer l'auteur, de dire son vécu et d'entendre celui de l'autre, je crois que c'est une première étape vers le pardon. Pour l'un et l'autre, c'est courageux. Pouvoir s'exprimer a quelque chose de magique. Auteur et victime éprouvent souvent un grand soulagement.

Je pense que dans certaines situations il est possible de pardonner, j'ai vu une victime proposer un emploi dans sa société à un jeune qui avait dégradé son véhicule. Mais je ne suis pas certain qu'on puisse toujours pardonner. Il y a des violences qui abîment tellement la personne, laissent des traces indélébiles, affectent le quotidien...

Pourtant, pardonner permet de passer à autre chose. Le pardon est un cheminement très personnel.

*Serge Legros, intervenant social / médiateur dans un service d'actions restauratrices et éducatives (SARE) bruxellois*

## Des mots pour prier

**Pardonne-nous nos offenses, comme nous aussi nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés.**

**Des paroles simples, lumineuses, vivantes.**

**Merci Seigneur, de nous les avoir enseignées.**

**Aide-nous à les habiter, apprend-nous à vivre du pardon que tu nous offres.**

**Libère-nous des rancunes, et toujours à nouveau, ouvre-nous à la joie d'une vie réconciliée.**

Cliquez ici pour vous abonner à  
**LA BOUSSOLE**  
pour nourrir le sens de notre action

Retrouvez toutes les Boussoles sur le site de la FEP :  
[www.fep.asso.fr](http://www.fep.asso.fr)

ou écrivez-nous sur [information@fep.asso.fr](mailto:information@fep.asso.fr)